



Rapport d'Activités

2008

1. Rapport d'Activités

1.1 La Communication via les InfoNews

1.2 L'appel à adhésion et à cotisation de nouveaux membres pour le GECO

1.3 L'appel au sponsoring pour valoriser et soutenir notre programme d'actions

1.4 Le « **Fil rouge** » de l'année 2008 : la mise en réseau des entreprises

1.4.1 La valorisation des zonings

1.4.2 L'emploi et l'Esprit d'entreprise

1.4.3 Projets d'investissement publics et privés

1.4.4 Les Energies renouvelables

1.5 Le développement du site Internet

1.5.1 Statistiques de fréquentation et mailing list de la Newsletter

1.6 La Veille économique

1.7 La Pérennité du GECO

1.8 Annexes

- PV des réunions GECO et articles de presse



Rapport d'Activités

2008

1.1 La Communication via les InfoNews

Entre janvier et décembre 2008 :

10 InfoNews mensuelles complètes ont été envoyées à une mailing list qui comptait fin 2008 plus de 600 destinataires.

Des InfoNews Flash ont également été transmises quand cela était nécessaire, principalement aux membres. Exemples : (« Foire de Sautin », « Lacs de l'Eau d'Heure : nouvelle vague d'investissements ! » « Rappel Adhésions 2009 » « Bonne Année 2009 »)

Les InfoNews ont été sponsorisées par [Dexia Fagnes et Thiérache](#), et, depuis décembre, le logo de la [Fondation Chimay Wartyoise](#) est également présent.

1.2 L'appel à adhésion et à cotisation de nouveaux membres pour le GECO

L'appel à adhésion intensif a débuté en janvier 2008 et s'est poursuivi jusqu'en mars 2008. Au 31 décembre 2008, le GECO comptait **98** membres adhérents.

1.3 L'appel au sponsoring pour valoriser et soutenir notre programme d'actions

Cet appel a débouché sur la reconduction du soutien de **Dexia Fagnes et Thiérache**, via la présence (payante) de son logo sur toutes les Newsletters envoyées en 2008.

De même, après de nombreux contacts et discussions, nous avons enregistré l'arrivée de 6 nouveaux sponsors sur la page d'accueil de notre site Internet :

[le FOREm](#),

[le BEPN](#)

[IGRETEC](#)

[SAMBRINVEST](#)

[NAMUR INVEST](#)

[KARTING DES FAGNES](#)

Nous rappelons également que le GECO a reçu, pour la deuxième année consécutive, un soutien financier conséquent, grâce à [la Fondation Chimay Wartyoise](#).

1.4 Le « Fil rouge » de l'année 2008 : LA MISE EN RESEAU DES ENTREPRISES

1° La valorisation des zonings

A) Baileux-Momignies – Visite d'Igretec et Club d'entreprises

Initiée en décembre 2007, la réalisation d'une enquête GECO auprès des entreprises des zonings de Baileux et Momignies s'est poursuivie et terminée début 2008.

Nous avons alors contacté les responsables d'IGRETEC pour leur faire part des résultats plus qu'intéressants obtenus.

S'en est suivi un rendez-vous à Charleroi dans leurs bureaux (début février 2008) qui fut fructueux et qui déboucha sur la venue d'IGRETEC sur le zoning de Baileux, le 8 avril 2008.

Devant un panel d'entreprises du zoning, Madame Czerniatynski a fait le point sur le projet d'extension du site via une présentation powerpoint détaillée. Elle a également répondu aux questions relatives à la vie actuelle du zoning.

Enfin, Igretec s'est engagée à revenir sur le site dans l'année, et à répéter l'expérience du jour sur le site de Momignies.

Après la réunion sur le site de Baileux, et sur sollicitation par Monsieur Yvan Tavernier (Gerresheimer Momignies), nous avons organisé, dans ses locaux, le jeudi 18 septembre, une rencontre avec les industriels du zoning de Momignies.

Le but de cette réunion était de mieux faire se connaître les entreprises entre elles, et surtout d'aborder les différents problèmes rencontrés par chacun. Il en est ressorti un PV (voir en annexe) qui détaille les différents points qui posent problème.

Dans un second temps, nous avons fait part de cette réunion aux autorités communales, ainsi qu'aux responsables d'IGRETEC, afin de provoquer rapidement une rencontre pour envisager des solutions et impulser la mise en place d'un futur « Club » d'entreprises. Le but du GECO n'étant pas de se substituer aux entreprises, mais plutôt de les stimuler dans cette démarche et de les aider en relayant leurs demandes ou actions communes, les entreprises doivent donc se prendre en mains et prendre des initiatives.

Une réunion avec le Bourgmestre de Momignies a eu lieu le lundi 6 octobre à la Mede. Celui-ci a très vite réagi et programmé une réunion le 7 novembre dans sa Commune, où ont été invités tous les acteurs « **sécurité et prévention** » (Chef de zone de Police Momignies et collègues français, le service des Pompiers, le Centre de santé des Fagnes, ...)

Enfin, une seconde réunion s'est tenue le 11 décembre dans les mêmes locaux avec cette fois pour ordre du jour **la thématique énergétique** et notamment les nombreux problèmes électriques rencontrés par les industriels du zoning (coupures fréquentes, baisses de tension, ...), ainsi que le projet d'extension du même zoning.

Etaient notamment présents IGRETEC, l'AIESH, les entreprises de Momignies, EDF Belgium, la SWDE (Société Wallonne des Eaux)

Concernant le zoning de Baileux, une deuxième réunion avec les entreprises sera programmée en mars 2009, afin de susciter une dynamique d'« Association » ou de « Club » d'entreprises. Cette réunion aura pour thème central les activités éoliennes de l'entreprise « Greenwind » dans la zone. Quant à Igretec, elle sera également conviée pour faire le point sur le projet d'extension du parc d'activités.

B) Le zoning industriel de Mariembourg – Soirée du 10 juin 2008

Parallèlement à ces premières actions sur Baileux et Momignies, nous avons décidé de nous tourner vers le zoning de Mariembourg. Pour ce faire, nous avons rencontré les responsables du BEPN en mars 2008, afin d'organiser une action commune avec les moyens et les ressources de chacun.

Nous avons alors décidé d'organiser une **soirée-rencontre** avec les entreprises du zoning le mardi 10 juin 2008, dans les locaux du Karting des Fagnes. Cette soirée qui se voulait conviviale a permis une meilleure connaissance de chacun (70% des entreprises étaient présentes), et a pu mettre en lumière une série de points importants à améliorer ou à instaurer.

En outre, le projet de créer un Club d'entreprises à court ou moyen terme au sein du zoning a rencontré l'enthousiasme de tous.

Nous sommes alors allés rencontrer le Bourgmestre de Couvin, pour lui faire rapport de la réunion.

Le Bourgmestre a très bien accueilli notre démarche, et nous avons décidé d'organiser, avec lui, une table ronde le 9 septembre, à la Commune, avec tous les acteurs ou organismes susceptibles de pouvoir apporter une solution aux problèmes des entreprises.

C'est ainsi que nous avons notamment retrouvé autour de la table la Police, les Pompiers, le MET, la SNCB, l'INASEP, l'urbanisme, le service Travaux, le BEP, et une délégation d'entreprises du zoning.

Lors de cette discussion, de nombreuses informations et explications ont été données, notamment en matière de sécurité, d'énergie et de prévention.

C'est pourquoi nous avons, comme prévu, rencontré à nouveau l'ensemble des entreprises du zoning afin de les informer plus précisément sur ces sujets, et relancer l'idée de « Club » d'entreprises à Mariembourg.

Cette réunion s'est tenue le mardi 14 octobre à 18h30, à nouveau au Karting des Fagnes. Etaient présents notamment le commandant des Pompiers et le chef de Zone de la Police. Ces derniers ont pu informer, rassurer, les industriels présents, et faire part de nouveaux aménagements possibles.

Encore une fois, le projet de créer un Club d'entreprises à court ou moyen terme au sein du zoning a rencontré l'enthousiasme de tous.

Le Geco, dans les prochains mois, essaiera donc d'impulser et d'instaurer cette dynamique, notamment en invitant déjà en février 2009 le Président du Club d'entreprises du zoning de Naninne.(GREPAN)

D) Le zoning industriel de Chastrès

Début 2009, le GECO mènera une action identique au nord de la zone, au zoning industriel de Chastrès. Contacts ont été pris avec les responsables de l'ADL de Walcourt, qui ont des contacts directs et privilégiés avec les entreprises du site.

2° L'emploi et l'Esprit d'entreprise

A) Partenariat avec la MIRESEM

Le GECO, depuis janvier 2008, a continué à collaborer avec la Mission Régionale de Mariembourg(MIRESEM), en participant activement aux Conseils d'Administration mensuels. Nous avons par ailleurs sollicité l'implication de la Miresem comme opérateur potentiel dans un projet d'Outplacement que nous pourrions superviser.

B) Partenariat avec le Rotary de Chimay

Nous avons été récemment sollicités par le Rotary de Chimay afin de participer à une action en faveur des jeunes en décrochage et sans emploi. Le Geco pourrait via son réseau d'entreprises membres, aider à trouver des stages en entreprise pour ces jeunes qui seraient « parrainés » et suivis par d'autres partenaires du projet(le Rotary lui-même, la Miresem,...)

3° Projets d'investissement publics et privés

Le GECO reste attentif aux opportunités encore bien réelles pour nos entreprises de s'impliquer dans le développement économique, notamment celui des Lacs de l'Eau d'Heure. **Le 9 mai dernier**, le GECO était présent lors d'un business-meeting organisé à Walcourt pour une série d'entreprises dynamiques. Cette rencontre s'est prolongée par une visite guidée aux Lacs de l'Eau d'Heure, avec notamment une présentation détaillée par la Direction, de la situation actuelle.

4° Les Energies renouvelables

Le GECO maintient son intérêt pour les énergies renouvelables, en privilégiant les partenariats avec les structures existantes. Nous avons ainsi rencontré les responsables des « Compagnons d'Eole »(Mrs Platbrood et Grulois), afin de leur proposer notre soutien dans leurs actions.

1.5 Le Développement du site Internet

Depuis le mois de janvier, nous avons travaillé à la mise à jour et à l'enrichissement permanent du site Internet : création de nouveaux dossiers en ligne(« *situation de la zone socio-économique GECO* » ; « *valorisation des zones industrielles en ESEM* »), etc. Nous avons aussi étudié, avec le concepteur du site, l'idée d'offrir aux membres qui n'ont pas encore de site Internet, la possibilité de créer un site propre, pratique, et surtout à coût très réduit. Malheureusement, seule une petite dizaine d'entreprises seraient intéressées.

1.5.1 Statistiques de fréquentation et mailing list de la Newsletter

Les 8 premiers mois de 2008 ont vu une moyenne de 250 à 300 visites mensuelles. Puis, à partir de septembre et surtout octobre, le nombre a décollé pour atteindre dans les quatre derniers mois, une moyenne de **488** visites mensuelles. Et cela continue de grimper : pour janvier 2009 nous sommes déjà à plus de **520 visites** (voir annexe1).

Pour ce qui concerne la mailing list du GECO, elle ne cesse de s'alimenter, et compte au 29/01/09 environ **800 destinataires**.

1.6 La Veille économique

Le GECO, par les permanences assurées en matinée, et par des visites effectuées au sein de plusieurs entreprises, reste à l'écoute des préoccupations et des demandes potentielles de ses membres.

1.7 La Pérennité du GECO

A ce propos, nous avons obtenu le renouvellement de la Convention de soutien qui nous lie avec la **Fondation Chimay Wartoise** jusque **fin 2010**.

Parallèlement, nous allons étudier également d'autres sources de financement qui pourraient compléter ce partenariat précieux, afin de garantir la pérennité du GECO pour les prochaines années.

Rapport d'Activités

2008

Annexes

ZONING DE MOMIGNIES

PROCES-VERBAL
SOIREE GECO-ENTREPRISES DU ZONING DE MOMIGNIES
Du Jeudi 18 septembre 2008

1. Présents à la réunion:

Membres du GECO:

Madame Liliane BELLEFLAMME	Présidente
Monsieur Baudouin DEWEZ	Coordonnateur geco.esem@gmail.com
Monsieur Michel CHASSELEIN	Administrateur-délégué michel.chasselein@portima.be
Monsieur Albert NAVAUX	Administrateur
Monsieur Winand DETIFFE	Administrateur

Excusés :

Monsieur Freddy CONSTANT	Administrateur
Monsieur Jean-Pierre VOS	Administrateur

Entreprises du zoning présentes :

Monsieur Ivan TAVERNIER (GERRESHEIMER MOMIGNIES) y.tavernier@gerresheimer.com
Monsieur Derek BÜRGER (GERRESHEIMER MOMIGNIES) d.buerger@gerresheimer.com
Madame Arlette GERARD (GERRESHEIMER MOMIGNIES) a.gerard@gerresheimer.com
Monsieur Jean-Jacques MEUNIER (MEUNIER GROUP) meunier@meuniergroup.be
Monsieur Daniel HENRIET (BIERES DE CHIMAY) d.henriet@chimay.be
Monsieur Christophe GRULOIS (ERBE SPRL) erbe-sprl@skynet.be
Monsieur Pascal CUVELIER (PC PNEUS) pcuvelier@pcpneus.be
Monsieur Luc TREPAGNE (LA THIERACHE) luc.trepagne@lathierache.be
Monsieur Marc CHANTEUX (ATELIERS GRAUX) contact@graux.be
Madame Véronique DESHORME (IMPRIMERIE DESHORME) imp.deshorme@skynet.be

19h00- Gerresheimer Momignies, rue Mandenne 19/20 6590 Momignies

2.Sujets traités à l'ordre du jour

ACCUEIL PAR M. TAVERNIER, DIRECTEUR GENERAL

19h15 : Début de la réunion

Monsieur Yvan Tavernier souhaite la bienvenue aux participants et cède la parole à Baudouin Dewez, Coordonnateur du GECO. Celui-ci présente rapidement les documents d'information remis à chacun. La Présidente Liliane Belleflamme et Michel Chasselein remercient ensuite Monsieur Tavernier d'accueillir la réunion dans ses installations. Ensuite, le programme de la soirée, prévue en 2 parties est présenté: d'abord **une présentation de 2 minutes environ** par chaque entreprise présente, et ensuite **un échange-débat** sur le développement présent et futur du zoning de Momignies.

Michel Chasselein rappelle également que le GECO a choisi comme « fil rouge » pour 2008 la valorisation des zonings de la zone. Ces zonings sont **Baileux** (une action a déjà été menée en avril), **Mariembourg**(idem en juin et septembre), **Momignies** et **Chastrès**. Cette soirée s'inscrit donc dans cette volonté du GECO d'impulser des dynamiques positives au sein des zonings.

DEBUT DES ECHANGES

Après la présentation par chaque entreprise de ses activités, et la reconnaissance du travail efficace mené par chacun, Baudouin Dewez lance le débat .

A. Constatations générales

L'ensemble des participants déplore **le manque d'intérêt des Politiques et Institutionnels** (dont IGRETEC) pour la zone, et l'absence de politique industrielle pour Momignies.

Les problèmes de **communication**, de **mobilité**(bus, trains,...),l'**éloignement** de la zone, ne favorisent pas l'attractivité de la région et la venue de travailleurs motivés et correctement formés.

Cependant, **des atouts sont bien présents** : la qualité de vie, la tradition industrielle et le savoir-faire, la proximité du marché français, le statut transfrontalier (même précarisé),etc.

D'où la nécessité de **SE GROUPER** pour se faire entendre et pouvoir interpellier efficacement les Politiques. L'idée est lancée de créer un «Club» ou une «Association» des entreprises de Momignies, et ce, de façon informelle.

Monsieur Tavernier se propose d'être le porte parole des entreprises du ZI, avec le soutien bien sûr de ses collègues du zoning, et avec l'appui logistique et promotionnel du GECO.

B. Problèmes spécifiques abordés

LA SECURITE

Le problème des vols et des rôdeurs est bien réel sur le zoning, amplifié par la proximité de la frontière française, et par le sous-effectif policier flagrant présent sur la zone.

De plus, des décisions communales, comme couper l'éclairage entre minuit et 5 h du matin est jugé irresponsable. (M. Chanteux et Y.Tavernier) Un éclairage performant est plus que nécessaire dans un zoning.

Par ailleurs, au niveau incendie, existe-t-il un plan de prévention/intervention spécifique au zoning de Momignies ?

Il est donc **URGENT DE RENCONTRER LE BOURGMESTRE DEPRET , LE COMMANDANT DE LA ZONE Mr. MANON ET LE COMMANDANT DES POMPIERS**

Enfin, en cas d'accidents industriels, l'Hôpital de Chimay est-il à même d'assurer des soins et une réponse adéquats ? Est-il suffisamment équipé ? Existe-t-il une procédure d'intervention spécifique ?

Michel Chasselein s'engage à interpeller à ce sujet Monsieur LEVANT, Directeur général de l'Hôpital.

L'ENERGIE

Monsieur Tavernier se plaint de nombreuses coupures électriques (25/an !) sur le réseau GRD AIESH. Les conséquences sont lourdes financièrement et dangereuses pour le matériel de l'usine.

Monsieur Tavernier rencontre le CA de l'AIESH ce 29 septembre. Il souhaite faire état du même problème rencontré par d'autres entreprises de la région. Pour ce faire, le GECO va sonder quelques entreprises pour faire un état des « coupures » et des problèmes électriques rencontrés.

De plus, Mr. Tavernier souhaite interpeller également l'AIESH , en demandant une étude sur la fiabilité du réseau.

Pour cette rencontre du 29 septembre, les participants sont d'accord de mandater Mr Tavernier en leur nom et celui du GECO. (« se grouper pour être plus forts »)

LA FORMATION ET L'EMPLOI

De nombreux participants se plaignent de la difficulté criante à trouver du personnel qualifié et motivé. Cette situation résulte sans doute à nouveau du manque d'attractivité de la zone, mais surtout de l'inadéquation entre les formations et les besoins réels des entreprises.

Le GECO se propose d'effectuer un recensement des profils recherchés par les entreprises de la zone, afin de bien cerner les besoins. Ensuite, il faudra rencontrer les organismes de Formation publics(FOREM) ou privés(CEPEGRA,...), afin d'étudier les possibilités de mettre sur pied des formations qui correspondent aux besoins réels.

LE DEVELOPPEMENT DU ZONING

Des idées d'aménagement, comme la construction d'une crèche ou la mise en place de services collectifs aux entreprises sont évoqués.

Cependant, tous s'accordent à relever l'absence totale de proactivité et de réactivité d'IGRETEC, pourtant sollicitée depuis plusieurs mois. Un accord de principe est acquis pour une rencontre prochaine , mais toujours sans date précise.

CETTE RENCONTRE SERAIT NECESSAIRE A COURT TERME AVEC LA PRESENCE DES AUTORITES COMMUNALES.

21h30 : Messsieurs Tavernier et Chasselein clôturent la séance.

PROCES-VERBAL
REUNION GECO-A.DEPRET-Y.TAVERNIER
Du Lundi 06 octobre 2008

2. Présents à la réunion:

Membres du GECO:

Madame Liliane BELLEFLAMME	Présidente	belleflamme@belleflamme.com
Monsieur Baudouin DEWEZ	Coordonnateur	geco.esem@gmail.com
Monsieur Michel CHASSELEIN	Administrateur-délégué	michel.chasselein@portima.be
Monsieur Freddy CONSTANT	Administrateur	f.constant@wartoise.be

Monsieur Albert DEPRET	Bourgmestre de Momignies	albert.depret@publilink.be
Monsieur Ivan TAVERNIER	(GERRESHEIMER MOMIGNIES)	y.tavernier@gerresheimer.com

10h30 **GECO-Mede**, Maison de l'Entreprise et du Développement rue Rogier 10 6460 Chimay

Sujets traités à l'ordre du jour

10h45 : Début de la réunion

Michel Chasselein rappelle que le GECO a choisi comme « fil rouge » pour 2008 la valorisation des zonings de la zone. Ces zonings sont **Baileux** (une action menée en avril), **Mariembourg**(idem en juin, septembre et octobre), **Momignies** et **Chastrès**.

Il rappelle également le contexte de cette réunion qui a pour but d'interpeller Albert Depret sur les problématiques concernant le zoning industriel de Momignies :

Le 18 septembre dernier, le GECO a réuni dans les locaux de Monsieur Tavernier (Gerresheimer), et à son initiative, les différentes entreprises du zoning :

Entreprises du zoning présentes :

Monsieur Ivan TAVERNIER (GERRESHEIMER MOMIGNIES) y.tavernier@gerresheimer.com
Monsieur Derek BÜRGER (GERRESHEIMER MOMIGNIES) d.buerger@gerresheimer.com
Madame Arlette GERARD (GERRESHEIMER MOMIGNIES) a.gerard@gerresheimer.com
Monsieur Jean-Jacques MEUNIER(MEUNIER GROUP) meunier@meuniergroup.be
Monsieur Daniel HENRIET(BIERES DE CHIMAY) d.henriet@chimay.be
Monsieur Christophe GRULOIS (ERBE SPRL) erbe-sprl@skynet.be
Monsieur Pascal CUVELIER (PC PNEUS) pcuvelier@pcpneus.be
Monsieur Luc TREPAGNE (LA THIERACHE) luc.trepagne@lathierache.be
Monsieur Marc CHANTEUX (ATELIERS GRAUX) contact@graux.be
Madame Véronique DESHORME (IMPRIMERIE DESHORME) imp.deshorme@skynet.be

Excusés : DEMARET BETON, TRANSPORT RAUX, SIMON et CIE (D. ERNOULD)

Monsieur Tavernier s'est proposé alors d'être le porte parole des entreprises du ZI, avec le soutien bien sûr de ses collègues du zoning, et avec l'appui logistique et promotionnel du GECO.

LA SECURITE

Parmi les problèmes spécifiques abordés, la **SECURITE** est venue au premier plan des préoccupations.

A ce propos, M. DEPRET confirme et déplore le sous-effectif flagrant des forces de police pour la zone : seulement 4 policiers (2x2) sont affectés à la surveillance et aux patrouilles ! Cette situation semble devoir stagner pour le moment , surtout que plusieurs milliers d'heures supplémentaires sont encore à payer.

Concernant **le projet de suspendre l'éclairage public entre minuit et 5h du matin**, le bourgmestre a réalisé une enquête qui a montré que 80% de la population est pour. Cependant, il se dit conscient qu'au niveau sécurité ce projet ne risque pas d'améliorer la situation et comprend l'inquiétude des industriels.

D'autre part les économies réalisées ne seraient pas très importantes

Quoi qu'il en soit, ce point n'a pas encore été décidé par les autorités communales.

Par ailleurs, au niveau incendie, **existe-t-il un plan de prévention/intervention spécifique au zoning de Momignies ?**

Il semble que non, d'après M. DEPRET. Or, Yvan TAVERNIER rappelle que ces plans de sécurité industrielle sont une obligation légale, et qu'il est urgent de les mettre sur pied très rapidement.

Car, en cas d'accidents industriels, les conséquences pourraient être dramatiques.

Michel Chasselein rappelle qu'il a interpellé récemment Monsieur LEVANT, Directeur général de l'Hôpital de Chimay, pour savoir si au niveau médical l'institution était prête à gérer une catastrophe industrielle. M.LEVANT lui a répondu que oui : des procédures existent.

DECISION : Monsieur DEPRET s'engage à provoquer une réunion en présence du chef de zone de police BOTHA (Mr MANON), du Commissaire de police Momignies , du commandant des pompiers (Y DEMEYER) et responsables du Centre de Santé des Fagnes (J-P LEVANT) afin d'apporter des éclaircissements aux entreprises sur les plans d'intervention/prévention. Il est même envisagé d'inviter des responsables de la police française afin de compléter et d'enrichir l'information donnée.

Date de la réunion : le VENDREDI 7 NOVEMBRE 2008 A 10H

L' ENERGIE

Autre problème spécifique mis sur le tapis : l' **ENERGIE**.

Problème de coupures intempestives d'électricité

Monsieur Tavernier se plaint de nombreuses coupures électriques (25/an !) sur le réseau GRD AIESH. Les conséquences sont lourdes financièrement et dangereuses pour le matériel de l'usine.

Monsieur Tavernier a rencontré le CA de l'AIESH ce 29 septembre. Il a souhaité faire état du même problème rencontré par d'autres entreprises de la région. Malheureusement, il n'a pas été écouté et ses propos ont été mis en doute.

Mr. Tavernier, très « déçu », souhaite passer à la vitesse supérieure. Il va envoyer une lettre à chaque administrateur de l'AIESH avec, annexés, les mails qu'il a reçus et prouvant que d'autres entreprises subissent

bien des coupures électriques. Un courrier est même envisagé vers le Ministre Antoine. Enfin, M. TAVERNIER n'exclut pas d'avertir la presse si ses démarches n'aboutissent pas.

Monsieur DEPRET s'engage également à provoquer une réunion sur le sujet. Il faudrait y inviter notamment les responsables d'ELIA (transporteur Haute tension), le Directeur de l'AIESH (Mrs. VanVolsem, Wallée et Guérin). D'autres entreprises connaissant ce type de problème pourraient être invitées (D. Henriet, responsable énergie pour le Groupe Chimay, Groupe Meunier, Eurotube.....).

AUGMENTATION DU COUT

Ce problème est général. Une possibilité de groupement en vue d'une négociation des prix est à étudier. P. FABRE (EUROTUBE) a interpellé Y TAVERNIER à ce sujet. Une rencontre est prévue.

LA FORMATION ET L'EMPLOI

De nombreux industriels s'étaient plaint de la difficulté criante à trouver du personnel qualifié et motivé. Cette situation résulte surtout de **l'inadéquation** entre les formations et les besoins réels des entreprises.

Madame GERARD du groupe GERRESHEIMER effectue actuellement un recensement des profils recherchés par les entreprises de la zone, afin de bien cerner les besoins. Ensuite, le GECO se propose d'aller rencontrer les organismes de Formation publics (FOREM) ou privés (CEPEGRA,...), afin d'étudier les possibilités de mettre sur pied des formations qui correspondent aux besoins réels.

Par ailleurs, il existe à l'école de promotion sociale des formations pour électro-mécaniciens (les verreries en recherche)

L'action « Ma région mon emploi » aura de plus en plus de sens si l'enquête sur les besoins des entreprises est réalisée.

S'il y a des projets de formation, il est clair que l'on pourrait rentrer un ou des projets à la Fondation. (F.Constant)

LE DEVELOPPEMENT DU ZONING

Des idées d'aménagement, comme la construction d'une crèche ou la mise en place de services collectifs aux entreprises avaient été évoqués.

Les projets d'extension sont également évoqués.

Tous s'accordent à relever l'absence totale de proactivité et de réactivité d'IGRETEC, pourtant sollicitée depuis plusieurs mois.

Il est donc décidé d'inviter également les responsables d'IGRETEC pour lors des prochaines réunions

LA prochaine soirée rencontre (tables tournantes 23/10) organisée à Rance par le BEP, IGRETEC, et HERACLES sera déjà une occasion de rencontrer IGRETEC et de relayer nos préoccupations.

12h30 : Michel Chasselein clôture la séance.

SECURITE DE LA ZONE INDUSTRIELLE A MOMIGNIES
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 07 NOVEMBRE 2008

Présents :

NOM – Prénom	FONCTION	ORGANISME	Adresse de courrier électronique
DEPRET Albert	Bourgmestre	Administration communale	depret.albert@skynet.be
SALENGROS Claude	Premier Echevin	Administration communale	admcom.momignies@publink.be
BAYARD Eddy	Echevin	Administration communale	eddy.bayard@ing.be
GAILLY René	Rédacteur Plan Urgence et Intervention	Administration communale	rene.gailly@hainaut.be
CISCATO Freddy	Brigadier	Administration communale	deschryver.acmomignies@skynet.be
ZORZI Bruno	Fonctionnaire "Planification d'urgence"	Province de Hainaut	bruno.zorzi@belgacom.net
DE MEYER Yves	Commandant	Service Incendie CHIMAY	capitaine.demeyer@ville-de-chimay.be
LEVANT Jean-Paul	Directeur	Centre de Santé des Fagnes	jp.levant@csf.be
MIGNON Thierry	Coordinateur médical	Centre de Santé des Fagnes	coordinateur.medical@csf.be
CHAMPENOIS Philippe	Infirmier Service Urgences	Centre de Santé des Fagnes	champenois_philippe@yahoo.fr
MANON Philippe	Chef de Corps	Zone de Police BOTHA	ph.manon@skynet.be
PAROCHE Didier	Commissaire	Zone de Police BOTHA	botha.chimay@skynet.be
SOBRY Laurent	Inspecteur principal	Zone de Police BOTHA	laurentsobry@gmail.com
LEBLON Philippe	Commandant de Brigade	Gendarmerie de TRELON	philippe.leblon@gendarmerie.def.gouv.fr
MILLEVILLE Gilbert	"Brigade des Recherches"	Gendarmerie d'AVESNES-sur-HELPE	gilbert.milleville@gendarmerie.def.gouv.fr
BELLEFLAMME Liliane	Présidente	GECO	centribel@centribel.com
CHASSELEIN Michel	Administrateur	GECO	michel.chasselein@portima.be
NAVAUX Albert	Administrateur	GECO	a.navaux@bbn.be
DEWEZ Baudouin	Coordonnateur	GECO	geco.esem@gmail.com
RIEZ Véronique	Employée	Imprimerie DESHORME	imp.deshorme@skynet.be
TAVERNIER Yvan	Directeur général	GERRESHEIMER MOMIGNIES	y.tavernier@gerresheimer.be
BEUGNIES Didier	Directeur qualité	GERRESHEIMER MOMIGNIES	d.beugnies@gerresheimer.be
CHANTEUX Marc	Directeur	Ateliers GRAUX	m.chanteux@graux.be

TREPAGNE Luc	Directeur	E.T.A. "LA THIERACHE"	luc.trepagne@lathierache.be
MEUNIER Jean-Jacques	Directeur	MEUNIER GROUP S.A.	meunier@meuniergroup.be
VANKERKOVE Arnaud	Ingénieur de projet	Les Compagnons d'Eole – E.R.B.E. SPRL	erbe_sprl@skynet.be
CONSTANT Freddy	Secrétaire général adjoint	Fondation CHIMAY - WARTOISE	f.constant@wartoise.be
THEIS Bernard	Journaliste	LA NOUVELLE GAZETTE	
SERVAIS Emmanuel	Fonctionnaire "Planification d'urgence"	Administration communale	emmanuel.servais@publilink.be

1. ACCUEIL

Le Bourgmestre accueille tous les participants et présente en quelques mots le contexte de la réunion : la sécurité tant civile que policière de la zone industrielle de MOMIGNIES.

M. TAVERNIER, Directeur des Verreries GERRESHEIMER, précise ce que les entreprises de la zone industrielle peuvent apporter aux autorités : la sécurité et l'hygiène du personnel. Il demande ce que les autorités peuvent apporter en retour aux entreprises.

Le Bourgmestre signale que la réunion de ce jour constitue un premier élément de réponse. Dans un deuxième temps, une réunion avec les différents fournisseurs d'énergie (ELECTRABEL, AIESH, SWDE, FLUXYS,...), différents organismes (BELGACOM, TEC, HAINAUT DEVELOPPEMENT, IGRETEC, ...) et les entreprises de la zone industrielle sera organisée afin d'améliorer la sécurité de la zone industrielle.

2. SECURITE CIVILE

2.1. Présentation du PCUI (Plan communal d'Urgence et d'Intervention)

M. Bruno ZORZI, Fonctionnaire "Planification d'urgence" au sein de la Province du Hainaut, présente le Plan communal d'Urgence et d'Intervention.

La gestion de crise est divisée en différentes phases en fonction des autorités administratives responsables :

- ✓ la phase communale, dont l'ampleur de la situation nécessite une gestion par le Bourgmestre;
- ✓ la phase provinciale, nécessitant une gestion de la situation par le Gouverneur de la Province concernée;
- ✓ la phase fédérale nécessitant quant à elle une gestion nationale de la situation d'urgence par le Ministre de l'Intérieur.

Quelques définitions :

Comité de coordination (CC) : cellule multidisciplinaire chargée d'assister l'autorité compétente lors de la coordination stratégique.

Poste de commandement opérationnel (PC-Ops) : le commandement comprenant les responsables opérationnels des disciplines qui assistent le directeur des opérations lors de la coordination opérationnelle.

Discipline : un ensemble fonctionnel de missions effectuées par divers services intervenants.

- ❖ Discipline 1 : services publics d'incendie et unités opérationnelles de la protection civile. La direction des opérations de secours incombe au directeur des services d'incendie – le Dir-Si.
- ❖ Discipline 2 : secours médicaux, sanitaires et psychosociaux. La direction opérationnelle incombe au directeur de l'aide médicale – le Dir-Med.
- ❖ Discipline 3 : concerne la police du lieu de la situation d'urgence. La direction opérationnelle des missions de police administrative incombe au directeur de la Police - le Dir-Pol.
- ❖ Discipline 4 : concerne l'appui logistique. Les tâches de la discipline 4 sont exercées par les unités opérationnelles de la protection civile, les services publics d'incendie et les services publics et privés spécialisés. La direction de la discipline 4 incombe au directeur de la logistique – le Dir-Log.
- ❖ La discipline 5 concerne l'information. L'organisation de l'information incombe au directeur de l'information – le Dir-Info.

La planification d'urgence est constituée des plans suivants :

- le plan multidisciplinaire d'urgence et d'intervention
- le plan monodisciplinaire d'intervention
- le plan interne d'urgence.

Pour plus de détails, consulter les sites Internet ci-après :

- Base légale : arrêté royal du 16 février 2006 – Moniteur belge du 15 mars 2006 - <http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article.pl>
- Une circulaire expliquant les dispositions et les principes énoncés dans l'arrêté royal de 2006 a été publiée au Moniteur belge du 10 janvier 2007 : http://www.uvcw.be/no_index/actualite/circulaire-plans-urgence-intervention.pdf

2.2. Volet spécifique à la zone industrielle

Ce point est développé parallèlement au point 2.3 ci-dessous.

2.3. Avant-projet plan d'interventions services des secours du :

2.3.1. Service régional d'Incendie de CHIMAY (SRI)

M. DE MEYER, Commandant du Service régional d'Incendie de CHIMAY, présente les moyens dont il dispose ainsi que les dispositions prévues par la loi.

Concernant le plan particulier pour chaque entreprise, le SRI attend le tronc commun de la Province de Hainaut. Chaque plan doit étoffer les autres plans. Il signale qu'en cas de situation urgente, il ne peut pas être à la fois au Comité de coordination (CC), au Poste de Commandement opérationnel (PC-Ops) et sur le terrain pour la discipline 1 (D1).

Concernant le plan monodisciplinaire D1, il reprend actuellement simplement ce qui est prévu face à chaque situation au plan communal.

En cas de situation grave, des renforts peuvent venir de Belgique (Beaumont, Couvin, ...) et de France (Fourmies, Hirson, ...).

L'équipe de 15 personnes de garde peut répondre à une intervention normale.

Si des renforts extérieurs doivent intervenir, l'intervention prendra nécessairement plus de temps.

Le SRI de CHIMAY est composé essentiellement de volontaires. Ceci pose problème durant la journée car la plupart de ces volontaires sont au travail. L'Etat fédéral a promis d'intervenir financièrement. Une nouvelle loi doit être adoptée. Dans quel délai ?

Des accords existent entre la Province du Hainaut et le département français du Nord. Un accord est possible avec le département français des Ardennes.

Le réseau de télécommunications ASTRID n'est pas compatible avec le réseau français. Le projet "A.R.A." devrait permettre l'interopérabilité des réseaux de communication ASTRID, RUBIS (gendarmerie française) et ACROPOLE (police française).

La disponibilité de moyens humains 24 heures sur 24 constitue le problème principal du SRI de CHIMAY. La législation impose un départ en intervention de 6 pompiers au minimum.

On rentre de plus en plus dans une logique de zone, c'est-à-dire que les moyens viennent d'autres services d'incendie.

Les entreprises de la zone industrielle exposent leurs inquiétudes : moyens, agenda de mise en œuvre, garanties actuelles, ...

Le Commandant DE MEYER explique que la nuit et le week-end, 15 intervenants du SRI peuvent être sur place en 20 minutes.

En journée, 6 pompiers peuvent être sur place sans délai requis.

Le SRI connaît les caractéristiques des entreprises : des plans de prévention ont été établis à la demande du Bourgmestre.

Concernant l'alimentation en eau de la zone industrielle, des travaux viennent d'être réalisés à l'initiative de la S.W.D.E. Il subsiste des problèmes (essentiellement le dimensionnement des compteurs sur terrains privés) à résoudre en collaboration avec le Bourgmestre et la S.W.D.E.

Question : existe-t-il des méthodes pour prévoir les moyens à mettre en œuvre en cas d'accident sur la zone industrielle, notamment en fonction du type d'industrie et du nombre de membres du personnel ?

Réponse de M. DE MEYER : les rapports de prévention sont très importants. Ils définissent les mesures à prendre, notamment en matière d'accès, de compartiments au sein de l'entreprise, de l'information rapide d'un début d'incendie, d'équipes internes d'intervention avec équipements de protection individuelle (EPI), de systèmes d'arrosage automatique en cas d'incendie, de portes résistant au feu (RF), ...

Le plan interne de l'entreprise est également très important.

La zone industrielle présente des risques supplémentaires en raison de la présence d'une conduite de gaz "FLUXYS", d'une ligne d'alimentation en électricité haute tension, ...

Concernant la conduite de gaz, FLUXYS a édité une brochure relative aux mesures de sécurité à prendre. M. DE MEYER fait également remarquer que la pression de la conduite de gaz de MOMIGNIES est nettement moins importante que celle de GHISLENGHIEN.

La proposition suivante est émise : réaliser un tableau EXCEL (par exemple) reprenant les informations de chaque entreprise à destination du SRI, des secours médicaux, de la police, ...

M. TAVERNIER signale que les entreprises ont des obligations légales. Il demande un état des lieux ainsi que les moyens existants et futurs.

D'une manière générale, les entreprises demandent d'être informées sur les problèmes constatés (ex. conduites d'eau inappropriées), sur les services de secours à contacter, ...

2.3.2. Centre de Santé des Fagnes (CSF)

Intervention de MM. LEVANT, MIGNON et CHAMPENOIS

1. Brève présentation du contexte

Quelques chiffres : dessert 4 communes (MOMIGNIES, CHIMAY, COUVIN et FROIDCHAPELLE), 2 CPAS, 45.000 à 60.000 habitants, capacité de 136 lits

2. Présentation du plan M.A.S.H. (Mise en Alerte des Services Hospitaliers)

But : rendre l'inadéquation des moyens aussi courte que possible.

Le plan M.A.S.H. est l'outil d'anticipation qui permet à chaque hôpital de convertir très rapidement sa structure habituelle de fonctionnement en une structure dite "Organisation de crise" plus adaptée pour faire face à l'accident majeur survenu, quelle qu'en soit l'origine.

Critères de déclenchement : 5 blessés graves ou 10 blessés toutes catégories ou tout événement susceptible d'engendrer un grand nombre de victimes.

Les dispositions prises par le CSF en cas d'accident majeur sont présentées.

Questions – réponses :

Les moyens augmentent en fonction de la gravité de l'accident mais les délais d'intervention augmentent également car les moyens viennent de plus loin.

Il manque 800 urgentistes en Belgique.

A CHIMAY, les moyens ont été mis en œuvre pour offrir des médecins urgentistes et du matériel de qualité.

Le CSF se développe et fonctionne très bien.

Une collaboration a été développée entre le CSF et d'autres services de soins, notamment la France.

Il est possible d'organiser une analyse des risques de chaque entreprise.

Un blessé n'a pas le choix de l'hôpital : il sera dirigé vers l'hôpital agréé le plus proche.

Le blessé fait toujours l'objet d'un tri, qu'il arrive en ambulance, en véhicule privé ou autre.

Base légale : arrêté royal du 17 octobre 1991 – Moniteur belge du 06 décembre 1991.

2.4. Etat d'avancement du plan communal d'urgence et d'intervention

M. GAILLY présente l'état d'avancement du plan communal d'urgence et d'intervention de MOMIGNIES.

Une brochure a été réalisée à l'intention des utilisateurs communaux.

Sont en cours :

- ❖ l'analyse des risques par établissement
- ❖ l'inventaire des lieux d'hébergement provisoire
- ❖ l'inventaire des moyens logistiques communaux et privés
- ❖ la procédure de rappel du personnel en vue de l'ouverture du centre de crise.

3. SECURITE POLICIERE

3.1. Présentation de la zone de police

M. MANON présente les principales caractéristiques de la zone de police BOTHA.

Instaurée le 1^{er} janvier 2002, la zone de police BOTHA comprend 5 communes (BEAUMONT, FROIDCHAPELLE, SIVRY-RANCE, CHIMAY et MOMIGNIES) et 6 implantations (SIVRY, RANCE et les 4 autres communes).

Selon la norme, 70 membres du personnel sont prévus. En réalité : 65 membres du personnel opérationnel plus 12 civils équivalents temps-plein.

Equipes d'intervention :

Intervention non urgente : appel téléphonique au commissariat de proximité ;

060/21.06.40 à CHIMAY et 060/41.40.31 à MOMIGNIES.

100, 101, 112 (GSM) en cas d'intervention urgente ; les appels sont alors enregistrés.

Un officier de garde est présent 24 heures sur 24.

Il existe un protocole d'accord entre les 9 chefs de zone de l'arrondissement judiciaire de CHARLEROI pour une intervention en cas d'urgence. Cet accord concerne aussi 3 zones de police de la province de NAMUR : zone de police des 3 Vallées (COUVIN-VIROINVAL), zone de police Hermeton et Heure (CERFONTAINE-DOISCHE-PHILIPPEVILLE) et zone de police FLOWAL (FLORENNES-WALCOURT). 15 à 16 équipes sont donc disponibles en cas de nécessité.

3.2. Intervention "catastrophe"

Missions de la police (discipline 3) : isoler les lieux, comprendre la situation, organiser la NORIA (suite ininterrompue de véhicules qui vont et viennent), accueillir et assurer la prise en charge psychologique des familles, ...

Un CD-ROM a été réalisé. Il comprend les mesures à prendre en fonction de la catastrophe, une cartographie et un inventaire de différents établissements, ... Ce CD-ROM est disponible auprès de M. MANON.

Questions – réponses :

La police a des priorités. En journée, les appels téléphoniques sont reçus par les commissariats de la zone. Durant la nuit, ils sont reçus par le Centre intégré de Communication (CIC).

Certains problèmes se posent : certains appelants exagèrent les faits pour faire jouer l'urgence, les effectifs sont réduits, la zone BOTHA est très étendue, ...

Durant les gardes, 4 hommes sont présents : 2 au nord de la zone et 2 au sud. S'ils n'ont pas d'intervention, ils sont tenus à des visites de contrôle. Un rapport d'activités est systématiquement établi. Les entreprises n'en ont pas toujours la perception. M. MANON propose de définir un endroit pour chaque entreprise où les services de police déposeraient un avis de passage.

De façon générale, les entreprises ont le sentiment que les ressources policières ne répondent pas à leurs attentes.

Décision : les entreprises vont contacter M. MANON pour provoquer une réunion avec la police.

Le Bourgmestre demande de lui remettre dès que possible les statistiques des délits commis, notamment la proportion des délinquants belges et français.

Les représentants des forces de l'ordre françaises signalent qu'ils ont également un problème de sous-effectifs.

CONCLUSION

Evitons le fatalisme et communiquons !

Rapporteur :

Emmanuel SERVAIS

Fonctionnaire "Planification d'urgence"

Administration communale de MOMIGNIES

grand-place 1

6590 MOMIGNIES

Tél. 060/51.04.24

Fax 060/51.04.37

Courriel : emmanuel.servais@publilink.be

Le Service Travaux - Aménagement du Territoire - Environnement travaille à bureaux fermés les mardis et jeudis

MOMIGNIES INFORMER ET COMMUNIQUER

Un zoning plus sûr pour tous

La vie dans le zoning pose divers problèmes de sécurité

Le zoning industriel de Momignies est occupé par une dizaine d'entreprises. Mais plusieurs centaines de personnes y sont employées et des problèmes de sécurité, au sens large, s'y posent.

En septembre, une première réunion avait été initiée par le GECO et Yvan Tavernier, directeur des Nouvelles Verreries de Momignies, la plus grosse entreprise du zoning industriel. Une telle réunion correspondait bien à l'esprit du GECO, qui favorise l'émergence de "clubs d'entreprises" dans les parcs industriels. Cette réunion avait aussi permis d'épingler un certain nombre de problèmes inhérents à la sécurité dans le zoning. À l'issue de la réunion, le bourgmestre Albert Depret s'était proposé de réunir les différents ser-



Autour de la table pour poser les problèmes.

■ BTH

EN CONCLUSION, L'IMPORTANT, C'EST DE BIEN COMMUNIQUER

ices et entrepreneurs concernés par ces aspects sécuritaires. La réunion fort large (et fort complexe) d'hier au salon communal de Momignies aura permis de poser les problèmes et, surtout, d'informer sur le rôle de chacun des services. C'était bien nécessaire, comme première étape vers la résolution des problèmes. Le manque d'information et de communication est criant de part et d'autre... Les problèmes posés sont de trois ordres.

L'activité du zoning amène d'abord des soucis en matière de sécurité professionnelle et civile. Certaines entreprises - particulièrement les Verreries - présentent des risques potentiels importants. Il est donc fondamental de savoir quels secours privés et publics peuvent être mis en œuvre en cas d'incidents qui peuvent prendre des dimensions catastrophiques. Un plan provincial existe, c'est même une obligation légale depuis 2003. Il définit une répartition des tâches et des procédures en cas d'urgence. Ses effets se répercutent sur le plan communal, mais aussi, selon l'ampleur des incidents,

sur le plan provincial, voire même fédéral. M. Zorzi, qui a présenté ce plan, a proposé quelques pistes méthodologiques pour une efficacité maximale. Un plan communal existe également et un fonctionnaire communal, en l'occurrence M. Emmanuel Servais, a spécialement été formé à cette fin. L'organisation des secours, dans le cas de Momignies, passe par le Service Régional d'Incendie et le Centre de Santé des Fagnes avec son SMUR. Dans le cas du SRI, le manque de moyens humains - et donc, le coût - freinent les possibilités d'intervention. Le zoning est ensuite préoccupé

par la sécurité policière: des vols y sont parfois commis, des craintes se manifestent lorsqu'on parle de couper l'éclairage de nuit. La police est dès lors concernée et le Commissaire Manon, aux côtés de collègues français, a ouvert les pistes d'un dialogue fructueux entre son service et le privé. La vie du zoning, enfin, pose aussi des problèmes fonctionnels: les coupures d'électricité sont fréquentes et l'on se demande parfois si le débit d'eau est suffisant. Ces aspects seront abordés au cours d'une prochaine réunion. «

BERNARD THEIS

DIVERS ASPECTS

Des dispositifs

ZONE INDUSTRIELLE DE MOMIGNIES
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 11 DECEMBRE 2008

Présents :

NOM – Prénom	FONCTION	ORGANISME	Adresse de courrier électronique
DEPRET Albert	Bourgmestre	Administration communale	depret.albert@skynet.be
SALENGROS Claude	Premier Echevin	Administration communale	admcom.momignies@publilink.be
GAILLY René	Rédacteur Plan Urgence et Intervention	Administration communale	rene.gailly@hainaut.be
DE MEYER Yves	Commandant	Service Incendie CHIMAY	capitaine.demeyer@ville-de-chimay.be
BELLEFLAMME Liliane	Présidente	GECO	centribel@centribel.com
CHASSELEIN Michel	Administrateur délégué	GECO	michel.chasselein@portima.be
DEWEZ Baudouin	Coordonnateur	GECO	geco.esem@gmail.com
DELIRE Marie-Hélène	"Antenne Sud-Hainaut"	Hainaut Développement	marie_helene.delire@hainaut.be
RIEZ Véronique	Employée	Imprimerie DESHORME	imp.deshorme@skynet.be
TAVERNIER Yvan	Directeur général	GERRESHEIMER MOMIGNIES	y.tavernier@gerresheimer.be
CHANTEUX Marc	Directeur	Ateliers GRAUX	m.chanteux@graux.be
TREPAGNE Luc	Directeur	E.T.A. "LA THIERACHE"	luc.trepagne@lathierache.be
GRULOIS Christophe	Directeur	Les Compagnons d'Eole – E.R.B.E. SPRL	erbe_sprl@skynet.be
CONSTANT Freddy	Secrétaire général adjoint	Fondation CHIMAY - WARTOISE	f.constant@wartoise.be
VAN VOLSEM Philippe	Directeur	A.I.E.S.H.	vanvolsem@aiesh.be
WALLEE Didier	Sous-Directeur	A.I.E.S.H.	wallee@aiesh.be
OZTURK Levin		IGRETEC	levin.ozturk@igretec.com
LARDINOIS Jean-Pierre		IGRETEC	jean-pierre.lardinois@igretec.com
GIOVANNANGELO Alain		IGRETEC	alain.giovannangelo@igretec.com
PINSAR Olivier		S.W.D.E.	olivier.pinsar@swde.be
DECKERS Rudi		S.W.D.E.	rudi.deckers@swde.be
SALLADINI Raphaël		EDF BELGIUM	raphael.salladini@edfbelgium.be

FEDERINOV Philippe		FLUXYS	philippe.federinov@fluxys.net
HENRIET Daniel	Responsable Energie	BIERES DE CHIMAY	d.henriet@chimay.com
THEIS Bernard	Journaliste	LA NOUVELLE GAZETTE	bernard.theis@sudpresse.be
SERVAIS Emmanuel	Fonctionnaire "Planification d'urgence"	Administration communale	emmanuel.servais@publilink.be

1. ACCUEIL

Le Bourgmestre accueille tous les participants et présente en quelques mots le contexte de la réunion : la sécurité de la zone industrielle d'un point de vue énergétique (eau, électricité, gaz) et le projet d'extension de ladite zone.

Madame BELLEFLAMME signale que le GECO a provoqué cette réunion afin que les entrepreneurs de la zone industrielle puissent exposer leurs difficultés dans le domaine de l'énergie et essayer de trouver des solutions avec les différents impétrants concernés.

2. ALIMENTATION EN ENERGIE

a. EAU

M. TAVERNIER explique que la problématique industrielle concerne l'alimentation en eau, gaz et électricité.

Concernant l'eau, des travaux ont été effectués et des tuyaux de diamètre 200 mm ont été placés. Toutefois, les compteurs sont insuffisants.

Les représentants de la SWDE expliquent que des vérifications sont prévues. Toutefois, une différence de pression sur une longueur d'un mètre n'est pas grave.

Les entreprises doivent avoir la certitude que l'alimentation en eau est suffisante en cas d'incendie. Les responsabilités personnelles des chefs d'entreprises sont engagées. Les impétrants ont aussi leurs propres responsabilités. En cas de demande d'aide au Service public de Wallonie (ex Ministère de la Région wallonne), l'avis du Service régional d'Incendie est requis. Il est donc aussi nécessaire que les réseaux d'alimentation en eau soient suffisants.

SWDE : les appareils fonctionnent. Légalement, la SWDE n'a aucune mission en matière d'incendie. Le réseau de distribution d'eau n'est pas le seul moyen de lutte contre l'incendie. Si le débit est de 60 m³/heure et le diamètre des tuyaux de 200 mm partout, un problème de pollution de l'eau apparaîtra car sa consommation sera insuffisante. La SWDE apporte des améliorations (ex. les travaux de la zone industrielle) mais n'y est pas légalement tenue. Il existe d'autres moyens de lutte contre l'incendie : ruisseaux, rivières, collaboration des entreprises par l'apport de bâches de 200 à 300 m³, ...

M. TAVERNIER : GERRESHEIMER a des réserves d'eau mais celles-ci sont insuffisantes en cas d'incendie important. Ils ne demandent pas du luxe mais la sécurité, le fondamental. Dans le passé, le débit au droit des verreries était nettement insuffisant. Et en fin de zone, il n'y avait plus de débit du tout.

SWDE : le Service d'Incendie peut circuler avec des camions et se raccorder à une autre borne d'incendie.

IGRETEC signale qu'en 2004 une étude a été réalisée concernant l'extension de la zone industrielle et plus particulièrement son alimentation en eau. Qu'en est-il de cette étude ?

b. ELECTRICITE

Entreprises : globalement, qualitativement, on peut mieux faire. Exemple de la société EMEGA : 5 coupures par an. Les variations de tension sont gênantes : des baisses de tension sous 370 V pendant 1 mois ont déjà été enregistrées et du matériel a été détruit. Les besoins augmentent car le nombre d'entreprises augmente et celles-ci sont de plus grandes consommatrices.

Le transformateur existant est-il saturé ?

Du fait de la libéralisation du marché de l'électricité, 4 à 5 interlocuteurs sont apparus et se "renvoient la balle".

La confiance en ELECTRABEL est grande mais des doutes subsistent.

L'AIESH signale que les relevés de consommation sont à la disposition des entreprises.

Les Ateliers GRAUX vont investir dans du matériel de comptage. Est-ce à eux de le faire ?

L'AIESH informe de la puissance suffisante de la sous-station de MOMIGNIES.

GERRESHEIMER : un raccordement direct sur le transformateur permettrait d'atténuer les variations. Un câble de moyenne tension parcourt la zone industrielle.

La cause des problèmes ponctuels de variation de tension doit être déterminée.

Le nombre des grosses coupures d'électricité diminue. Toutefois, lors de petites coupures, le variateur rencontre de gros problèmes. Une coupure de four s'est déjà produite.

Statistiques après enquêtes menées par des experts :

en 2006 : 26 arrêts d'usine ; en 2007 : 15 arrêts d'usine.

La région est certes rurale mais l'alimentation en électricité doit avoir une qualité suffisante. Les entreprises locales ne doivent pas être pénalisées par rapport aux autres entreprises.

AIESH : le nombre d'incidents ne correspond pas aux relevés. La qualité de l'alimentation électrique est tributaire de la France, des accidents de la circulation (poteaux endommagés, ...). Une communication des problèmes des entreprises, même rétro-activement, est demandée.

L'imprimerie DESHORME est régulièrement confrontée à des micro-coupures.

GERRESHEIMER : les entreprises disparaîtront si les problèmes persistent. Il ne faut donc pas nier ceux-ci.

AIESH : il faut comparer les incidents aux mesures prises. La communication des problèmes rencontrés est très importante.

Ateliers GRAUX : l'information n'est pas toujours transmise par manque de temps.

Le Bourgmestre rappelle que le but de la réunion est de mettre tout le monde autour de la table, de communiquer.

La S.A. GERRESHEIMER demande de prendre officiellement en compte les problèmes rencontrés par les entreprises.

AIESH : un incident à SELOIGNES (par exemple) peut se répercuter sur l'alimentation électrique de la zone industrielle. Idem en cas d'incident sur le réseau français. Il s'agit d'un réseau rural et aérien. L'AIESH surveille le réseau et l'entretient.

GERRESHEIMER : se doit de signaler les problèmes même si l'AIESH réalise correctement son travail.

L'AIESH cite le cas d'une entreprise française de fabrication automobile qui a fait l'objet d'une décision judiciaire défavorable car ses installations électriques étaient trop sensibles. Les entreprises doivent réaliser des efforts aussi.

GERRESHEIMER : les entreprises sont en difficulté ; doute de l'impossibilité pour l'AIESH de trouver des solutions.

Le GECO propose de rédiger un état trimestriel des problèmes rencontrés, de mener une collaboration entre les entreprises concernées et de désigner une personne (du GECO ou autre) chargée d'assurer le relais entre les entreprises et l'AIESH.

GERRESHEIMER : existe-t-il une possibilité d'outils électriques pour stabiliser le réseau ?

AIESH : installer une centrale sur la zone industrielle de MOMIGNIES.

GERRESHEIMER : si la volonté politique existe, les câbles d'alimentation électrique peuvent être souterrains.

AIESH : petit à petit, le réseau de moyenne tension est enterré ; les communes et les fournisseurs concernés doivent financer les travaux.

ERBE propose de sérier l'origine des problèmes.

Les Ateliers GRAUX concèdent un manque de communication de leur part mais regrettent l'absence de réponses de l'AIESH à certaines de leurs demandes. Des troubles dus à des variations de fréquences

sont récurrents. Si les raccords étaient défailants, la thermographie le détecterait. Leur compteur étant dans la cabine, il n'y a pas de possibilité de vérification.

AIESH : s'agissant d'un client "moyenne tension", le raccordement est directement réalisé sur le transformateur. Les compteurs sont étalonnés.

EDF BELGIUM : des problèmes sont rencontrés partout. Ils sont simplement responsables de la commercialisation. La société RTE (Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité – 59464 LOMME – FRANCE) est plus concernée mais n'est pas présente. Il serait intéressant de rencontrer les responsables techniques de RTE. EDF BELGIUM peut provoquer une réunion.

GERRESHEIMER : RTE dit chaque fois que l'AIESH, ELIA, ... sont les interlocuteurs. Pourquoi ELIA (seul gestionnaire du réseau belge à haute tension) n'est-il pas alimenté par la Belgique ?

AIESH : le poste équivalent le plus proche est situé à CHARLEROI et donc trop éloigné.

En conclusion de ce point :

- ❖ le GECCO centralise les problèmes;
- ❖ une nouvelle réunion est prévue dans environ 3 mois ; la présence de RTE y sera indispensable.

c. GAZ

Ateliers GRAUX : pourquoi les entreprises n'ont-elles pas la possibilité de se raccorder au réseau de distribution de gaz ?

FLUXYS : ne sont que transporteurs, dépendent de la France. DISTRIGAZ est le vendeur et GAZ DE FRANCE (GDF) le fournisseur. Caractéristiques de la conduite : diamètre de 100 mm et pression de 40 bars.

Le Bourgmestre propose qu'IGRETEC réalise une enquête dans le cadre de l'extension de la zone industrielle afin d'examiner la possibilité de raccorder les entreprises existantes et futures au réseau de distribution de gaz.

GERRESHEIMER : n'y voit pas d'inconvénient à condition de ne pas perdre la fiabilité de l'alimentation.

Les Ateliers GRAUX évoquent les problèmes rencontrés avec les technologies de l'information et de la communication (TIC). Il est dès lors décidé d'inviter BELGACOM, MOBISTAR, ... à la réunion prévue dans environ 3 mois.

3. PROJET D'EXTENSION DE LA ZONE INDUSTRIELLE

a. IGRETEC

L'extension est prévue sur une surface d'environ 400 mètres sur 200.

Le Bourgmestre signale que des négociations sont en cours avec M. Gérard GERMAIN, propriétaire de la plupart des parcelles concernées.

IGRETEC achètera les terrains, les gèrera, réalisera les infrastructures nécessaires, vendra les parcelles aux industriels, rétrocèdera les voiries à la communes, gardera les terrains invendus sans limite dans le temps. Les frais seront répercutés aux acquéreurs.

Délais prévus :

- ❖ 2009 : introduction du dossier
- ❖ 2012 : fin des travaux.

Une extension de 3,5 hectares est prévue en FRANCE.

L'AIESH souligne la difficulté de rehausser la ligne électrique haute tension ou de la mettre en souterrain.

FLUXYS signale qu'il est prévu de demander aux entreprises existantes et futures si le raccordement au réseau de distribution de gaz les intéresse.

L'extension de la zone est inscrite au plan stratégique d'IGRETEC et budgétisée.

L'acquisition des terrains constitue la première étape.

Michel CHASSELEIN s'interroge sur la **qualification exacte** des futures extensions (mixtes, industrielles, autres... ?)

b. HAINAUT DEVELOPPEMENT

Le Bureau de Développement Transfrontalier des Entreprises (BDTE) peut aider les entreprises qui souhaitent étendre leurs activités vers la FRANCE.

Il existe un projet INTERREG TRANS'ECO.

L'antenne du sud-hainaut est disponible pour les entreprises de la région.

Site Internet : <http://www.hainaut-developpement.be/index2.php>

GERRESHEIMER : une crèche est-elle prévue sur la zone industrielle ?

IGRETEC est compétent en la matière. Les besoins doivent être évalués.

Les entreprises rencontrent également des problèmes pour engager du personnel compétent.

HAINAUT DEVELOPPEMENT peut apporter une aide précieuse dans le domaine des formations.

Enfin, le problème de la signalisation d'accès à la zone industrielle et de la signalétique est soulevé.

Il est décidé que les entreprises écrivent à l'administration communale à ce sujet. Les demandes seront examinées et transmises aux diverses administrations compétentes.

Rapporteur :

Emmanuel SERVAIS

Fonctionnaire "Planification d'urgence"

Administration communale de MOMIGNIES

grand-place 1

6590 MOMIGNIES

Tél. 060/51.04.24

Fax 060/51.04.37

Courriel : emmanuel.servais@publilink.be

Le Service Travaux - Aménagement du Territoire - Environnement travaille à bureaux fermés les mardis et jeudis



ZONING DE MARIEMBOURG

PROCES-VERBAL
DE LA SOIREE BEP-GECO AU KARTING DES FAGNES
DU Mardi 10 juin 2008

3. Présents à la réunion:

Membres du GECO: Madame Liliane BELLEFLAMME	Présidente
Monsieur Baudouin DEWEZ	Coordonnateur
Monsieur Michel CHASSELEIN	Administrateur-délégué
Monsieur Freddy CONSTANT	Administrateur
Monsieur Albert NAVAUX	Administrateur
Monsieur Winand DETIFFE	Administrateur

Membres du BEP : Monsieur Jean-Claude SAUVAGE
Monsieur Daniel ANDRE
Monsieur Julien PONCELET
Monsieur Xavier DAIVE

Entreprises présentes :

M.M.C. SA (Jean-François ACCARDO)
RAIL Europe (François AMORISON)
SPRL Centribel Recyclage (Christian BELLEFLAMME)
AIBV SA (Philippe BERNARD, Didier ERENOUX-NEUFCEUR)
BOURDON Autocars (Gery BOURDON)
DRUART Pneus (Dominique DRUART)
ETS DURSIN (Eddy DURSIN)
ECI/BIOZIS (Pierre FROIDCOEUR)
RENO METAL (Pierre GUILLAUME)
LE BOIS SA (Bruno HUBERT)
KARTING DES FAGNES (Mr. DROSSART)
ETS PINPIN (J-M PINPIN)
RAMAEKERS (Frédéric RAMAEKERS)
MEUISERIE RICHE (Michel, Bruno et Laurent RICHE)
FIXATION EN TOUT GENRE (Bernard ROULIN)
SPIESSCHAERT Découpe (David SPIESSCHAERT)
Excusé : HI-THERM Products (Jean-Pierre VOS)

Invités :

Dexia Banque (Jean-Pierre GILOT et Charles TEFNIN)
MIRESEM (Pierre CONREUR et Gauthier MULATIN)

Animateur : Benoit DERUE (Journaliste CANAL C)

18h30 - KARTING DES FAGNES, Zoning industriel, 13 à Mariembourg.

2.Sujets traités à l'ordre du jour

ACCUEIL PAR M. BENOIT DERUE (CANAL C) ET JEAN-CLAUDE SAUVAGE (BEP)

18h45 : Début de la réunion

Monsieur Jean-Claude Sauvage souhaite la bienvenue aux participants et cède la parole à Benoit Derue, journaliste-animateur de la soirée. Celui-ci présente rapidement le programme de la soirée, prévue en 2 parties : d'abord **une présentation de 2 minutes environ** par chaque entreprise présente, et ensuite **un échange-débat** sur le développement présent et futur du zoning de Mariembourg.

Avant de débiter, Benoit Derue présente également Baudouin Dewez, Cordonateur du GECO, et co-organisateur de la soirée. Baudouin Dewez rappelle que le GECO se veut être un groupement d'entreprises de la région, suffisamment fort pour défendre et représenter leurs intérêts.

Baudouin Dewez rappelle également que le GECO a choisi comme « fil rouge » pour 2008 la valorisation des zonings de la zone. Ces zonings sont **Baileux** (une action a déjà été menée en avril), **Mariembourg**, **Momignies** et **Chastrès**. Cette soirée s'inscrit donc dans cette volonté du GECO d'impulser des dynamiques positives au sein des zonings.

DEBUT DES ECHANGES

Après la présentation par chaque entreprise de ses activités, et la reconnaissance du travail efficace mené par le BEP, Benoit Derue lance le débat .

Un premier thème est abordé par le responsable d'AIBV : [la sécurité au sein du zoning](#).

1) **Certains vols et cambriolages** ont déjà eu lieu récemment, notamment au Contrôle Technique et chez les Ets.Riche(vol de camion). Certains pointent le manque d'éclairage performant sur le site, ainsi que le passage fréquent de nombreuses voitures le soir ou la nuit au sein du zoning.(Mrs Druart et Guillaume). Néanmoins, il est admis que la présence policière (rondes, patrouilles) est plus importante qu'avant , quand vient la fin de journée.(Michel Riche)

Un système de gardiennage privé via cotisation des entreprises est évoqué, afin d'organiser des rondes le soir et la nuit. Plusieurs participants doutent de l'efficacité réelle d'une telle organisation. Daniel ANDRE (Bep) signale que cette formule a déjà été testée ailleurs, mais que le coût inhérent au projet peut poser de gros problèmes ainsi que la coordination sur le terrain.

2)**La sécurité incendie** est également abordée via Michel Riche. Il semble que l'alimentation des bouches incendie à l'intérieur du zoning industriel soit insuffisante. Ce qui pose de graves questions en cas de sinistre...

Ceci dit, l'idée de **se grouper pour différents services** (électricité, téléphonie, énergie, récolte des déchets, transport, etc.) pourrait apporter un réel plus, et permettre à certains de faire des économies réelles.

Une des idées émises serait de calculer « la puissance » énergétique du zoning, en additionnant les paramètres de chaque entreprise, afin de négocier ensuite avec plus de force face aux divers fournisseurs et même responsables politiques. (« Plus nous sommes nombreux, plus nous sommes forts »).

Un deuxième thème est également abordé par plusieurs participants : **le manque d'entretien des abords et voiries avoisinantes**. Le BEP signale que ce problème n'est pas de son ressort, mais bien de celui des autorités communales.

Après discussion, l'idée d'envoyer **une lettre collective** à la Commune de Couvin, avec le soutien et la signature du GECO, fait l'unanimité. Cette lettre serait une première action commune, et le début d'un futur groupement (Club) des entreprises du zoning. Le Geco et le BEP sont prêts à soutenir et à initier ce CLUB.

Le BEP quant à lui prendra contact avec la Ville de Couvin pour la sensibiliser aux différents problèmes soulevés et à la nécessité de répondre dès que possible à ces préoccupations.

Par ailleurs, l'entretien des parcelles non occupées est également soulevé. Les propriétaires (acheteurs) font-ils le nécessaire ?

Club d'entreprises

Mr Sauvage, du BEP, rappelle que la création d'un Club d'entreprises doit venir des entreprises elles-mêmes. Le Geco peut faciliter, voire rassembler, mais ne va pas s'immiscer ou s'incruster dans la vie du zoning. **Il faut donc que cela bouge aussi au niveau des entreprises.**

Le Geco se propose dans le court terme de participer à un projet de lettre qui sera soumise aux entreprises, puis signée collectivement, y compris par le Geco, avant de parvenir aux autorités communales.

De même, il est décidé d'organiser une **2^e réunion** d'ici trois mois afin de faire le point et de mettre sur pied un **premier Club d'entreprises** efficace sur le zoning.

Autre thème également abordé durant la soirée : **la promotion et l'image du zoning**

Plusieurs participants (Mr Druart, Belleflamme, Riche,) s'interrogent sur les moyens de valoriser l'image du zoning et d'attirer plus de monde (et donc plus de clients potentiels).

Il est clair tout d'abord que la renommée du Karting des Fagnes contribue à faire connaître Mariembourg dans le monde entier. Comment pourrait-on valoriser encore mieux cette notoriété internationale ?

Au niveau régional, pas mal d'entreprises jugent le concept de la **JDE** encore assez flou et très coûteux.

L'organisation de « **Journées portes ouvertes** » partage, par contre, les avis :

« pas rentable et coûteuse » pour Mr Druart

« efficace si bien ciblée » pour Mr Belleflamme. Ce dernier, d'abord dubitatif, semble conquis maintenant par l'idée de journée portes ouvertes. Une des idées centrales, pour en faire un succès, est notamment de montrer le matériel « en mouvement » et en action, ce qui rend les visites plus intéressantes pour les visiteurs.

Par ailleurs, de nombreuses entreprises présentes font état du **manque de visibilité à l'entrée du zoning** pour les visiteurs. En effet, il faudrait au moins la présence d'**un grand plan bien clair**, décrivant l'emplacement des parcelles et des entreprises, ce en plus des panneaux fléchés actuels, jugés insuffisants.

Des participants s'interrogent également sur le **projet SECOBOIS**(Xlowatt, réseau de chaleur sur le zoning.) Mr. Hubert est interpellé ,mais manque d'information et renvoie les questions posées vers Mr Fernand Platbrood.

Enfin, le **projet futur d'extension du zoning**(30ha ?) est également abordé. Il s'agirait de parcelles situées de l'autre côté de la Nationale 5. Quelles seront les activités autorisées ? Quel sera l'agenda ?

20h15

Liliane Belleflamme remercie le BEP, le GECO, et les entreprises pour leur présence et leur participation active à la soirée. Elle se félicite de pouvoir désormais mettre des visages à la place de noms ou de bâtiments.

20h20 : Clôture des débats

ZI : vers un club d'entreprises

Assemblée fructueuse des résidents du zoning industriel, sous la houlette du GECO et du BEP, dans les locaux du Karting des Fagnes.

● Maurice VANDEWEYER

Plus de 70 % des entrepreneurs du zoning industriel de Mariembourg ont répondu présent à l'invitation du GECO (Groupement Économique Sud Entre-Sambre et Meuse) et du BEP (Bureau Économique de la Province de Namur). L'objet de la réunion avait pour thème l'actualité du site mais aussi son devenir : d'ici quelques années, le site aura 30 ha de plus en surface.

Une désignation

La soirée était une sorte de brainstorming où chacun apportait son expérience et ses constatations mais aussi ses attentes, ses envies et surtout ses besoins.

La soirée était animée par Benoît Derue, journaliste à Canal C, qui temporisait de main de maître, afin d'éviter des débordements. Mais avant tout, on apprenait que Liliane Belleflamme était devenue la nouvelle présidente du GECO, par la volonté de l'assemblée générale qui avait précédé la réunion.

Elle était manifestement heureuse de sa désignation mais aussi et surtout de constater



Le GECO et le BEP ont réuni 70 % des entrepreneurs du zoning.

EGA 057647

que la moyenne d'âge des occupants du zoning était à la baisse : « Ce qui peut laisser présager un bel avenir pour le zoning. Et puis, jusqu'à cette réunion, je connaissais des façades d'entreprises, maintenant je connais les figures des responsables. »

Des idées, encore des idées

Par ailleurs, des mises au point ont été faites et notamment sur le rôle du GECO et du BEP. Si le premier sert de fil rouge, d'animateur de rencontres entre entrepreneurs, producteurs et commerçants, il ne peut en aucun cas s'immiscer dans la gestion d'un zoning. Il

Le brainstorming et ébauche de solutions

Différents constats ont été faits notamment quant à l'énergie : pas de gaz sur le zoning, des arrivées d'eau peu importantes ou avec peu d'accès au tuyau de gros débits, le coût de l'installation de l'arrivée de l'électricité scandaleusement élevé.

La sécurité des usagers a été évoquée mais aussi leurs corollaires : pas de plan du zoning visible à l'entrée, une numérotation

des parcelles en dépit du bon sens, un manque d'esthétique pour l'ensemble du zoning, le faible éclairage du zoning...

Des propositions constructives ont été énoncées : mettre un maximum d'idées sur la table puis hiérarchiser celles-ci en fonction des priorités, avoir un planning des avancements des travaux, avoir un site internet (comme pour le zoning de Rochefort, souvent pris en exemple)...

peut simplement servir de fédérateur et susciter des rencontres entre les entrepreneurs, voire même orienter et donner des conseils.

Le BEP a quant à lui aussi précisé qu'il ne joue pas non plus le rôle d'animateur de club mais qu'il conserve sa place de gestionnaire de zoning qui est avant tout un appui logistique, une aide à des partenariats, un suivi et un accompagnement dans la recherche de subsides ou de contrats internationaux, pour ne citer que quelques-unes de ses activités.

L'énergie, point noir du débat

Souvent des points ont été relevés quant à l'énergie, la déchetterie et les difficultés rencontrées avec les sociétés de distribution qui ne pensent que profit avant d'être société de service public. Devant toutes ces considérations, il appert que la meilleure des solutions est d'instaurer un club d'entreprises qui prendrait en charge non seulement une animation prospective du zoning mais qui orienterait celles-ci à rentrer des statistiques quant aux besoins réels, tout regrouper et voir l'utilité globale. Et, le cas échéant, discuter de possibilités de prix compétitifs quant aux infrastructures.

Quoi qu'il en soit, il émanait des personnes présentes une volonté certaine d'aboutir à du nouveau, de rendre ce parc plus attractif et d'attirer les visiteurs pour d'autres rendez-vous que ceux d'un jour d'ennui. ■

Réunion GECO – ZONING DE MARIEMBOURG

Couvin, Hôtel de Ville, 9 septembre 2008

1. Présents : voir liste ci-jointe

2. Introduction :

M. le Bourgmestre DOUNIAUX remercie les nombreuses personnes présentes. **Me BELLEFLAMME** précise que cette réunion avec la Ville de Couvin s'inscrit dans la continuité de celle du 10 juin afin de valoriser l'image du Zoning de Mariembourg et par-delà même celle de la région. Ce après quoi, **M. DEWEZ** propose d'aborder les différents sujets de l'ordre du jour par thème et de façon générale.

3. Sécurité sur le zoning de Mariembourg

M. RAMAEKERS aborde la question en évoquant les derniers vols chez Réno-Métal, aux Ets Riche, Dursin et au contrôle technique. Il se demande que faire ? Des rondes régulières ? des conciergeries ?

M. DEMAREZ fait le point des infractions constatées sur le Zoning : 1 vol simple de panneau, 1 vol de tige en inox, 1 vol domestique et 1 agissement suspect. Il ajoute que des rondes régulières sont effectuées. Aussi, la Zone de Police est attentive car il s'agit d'un endroit isolé où personne n'habite mais également public où tout le monde peut aller. Ainsi, les voitures suspectes sont identifiées. Cependant, le phénomène de vol n'est pas préoccupant en ce qui concerne le Zoning.

M. ANDRE passe en revue les différentes façons de sécuriser le Zoning.

Des conciergeries ? Par expérience, des dérives ont été constatées avec ce type de fonctionnement : les petits projets avec un usage privé important se multipliaient, ce à quoi l'Urbanisme a réagi. Le Bep interdit désormais les logements de fonction.

Le gardiennage ? Il faudrait l'envisager en le couplant avec des rondes de police ou des gardes permanents. Cela pourrait être envisagé en pondérant selon les moyens financiers la surface, ... Bref, il faudrait voir si ça pourrait convenir au budget des entreprises.

M. RICHE précise que, dans la pratique, beaucoup de personnes sont domiciliées sur le Zoning. Il fait part des problèmes d'éclairage.

M. DOUNIAUX informe l'assemblée d'un projet « AIR CLIMAT » que la Commune va introduire auprès de la Région Wallonne. Il devrait permettre, d'après un devis établi par Ideg, l'installation de nouveaux potelets d'éclairage pour un montant de 50.000 €. Ce point sera porté à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Me BELLEFLAMME évoque la possibilité de limiter l'accès au Zoning.

M. ANDRE répond que le site doit s'y prêter. Cela a, par exemple, été possible à Somme-Leuze car le zoning était plus petit avec une seule entrée.

M. RICHE ajoute à cela que des entreprises sont vouées au grand public, telles le Karting, la station essence ou encore le club de tir.

Me BELLEFLAMME demande à la Zone de Police s'il lui serait possible de préciser aux différentes entreprises du Zoning ce qu'elles doivent spécifiquement améliorer au niveau de la sécurité.

M. DEMAREZ donne une réponse favorable à cette requête, en donnant des consignes quant à l'usage d'une caméra (tournée vers la chaussée avec un enregistreur, bon matériel, bon usage, ...).

M. RAMAEKERS suggère que le Geco organise des soirées d'information sur la sécurité et la prévention avec la présence de la Zone de Police et des du Service Incendie.

M. RICHE revient sur l'idée de **Me BELLEFLAMME** en demandant à la Zone de Police s'il lui est possible de faire le tour du Zoning et de faire remarquer ce qui est à améliorer au niveau de la sécurité.

M. DEMAREZ répond par l'affirmative aux deux requêtes précédentes, ajoutant qu'il existe des techniciens à disposition.

M. ANDRE signale que la Zone de Police peut lui faire parvenir la documentation relative à la sécurité pour les entreprises qui viendraient s'installer dans le futur sur le Zoning.

4. Incendie

M. DOUNIAUX ouvre ce point en précisant que le nombre de bouches incendie est insuffisant. Il précise néanmoins que la Ville a hérité de la gestion d'un outil économique inauguré en 1989.

M. LIBERTIAUX informe, quant à lui, que l'Inasep a repris le réseau il y a quatre ans et s'est engagé à investir dans l'amélioration du réseau. Elle a pour projet de travailler en partenariat avec le Service Incendie. Une collaboration qui devrait se préciser dans les prochaines semaines. **M. LIBERTIAUX** précise

également n'avoir jamais entendu parler de problèmes de bouches et de bornes incendie au Zoning de Mariembourg. Tout en précisant que les bornes servent à aider lors de l'extinction d'un feu, il admet que, lors des travaux de l'échangeur de Frasnes, une seule conduite alimentait le Zoning. Enfin, le réseau est passé d'un rendement de 45 à 82 % depuis la reprise par l'Inasep.

M. RICHE évoque le problème du gel lors du dernier incendie.

M. LIBERTIAUX ajoute que la gestion des bornes incendie incombe à la Ville.

M. LEONARD confirme la bonne collaboration établie avec l'Inasep. Ensemble, ils ont ainsi pris les dispositions pour avoir des points d'eau fiables. Aussi, si la protection des bornes incombe à la Ville, il demande un effort de la part des entreprises sur ce point. Il rassure aussi les entreprises en précisant que des partenariats ont été établis avec les zones voisines, de façon à disposer de suffisamment de réserves citerne. Il tient compte également du contexte de l'entreprise pour engager le plus de moyens possibles dès le départ du sinistre. Compte-tenu des camions de réserve et de la canalisation 400, il se veut donc très rassurant pour le Zoning. Evoquant la prévention, il termine en insistant sur les systèmes de détection incendie.

M. LIBERTIAUX abonde dans le même sens en précisant qu'il vaut mieux disposer de bornes stratégiques que de multiplier les bornes.

Me BELLEFLAMME demande à **M. LEONARD** si, tout comme la Zone de Police, il serait possible au Service Incendie de dresser un état des lieux du Zoning et de présenter lors d'une soirée d'information les dispositions générales à prendre.

M. LEONARD répond par l'affirmative, tout en précisant qu'un service d'information se met en place au sein du Service Incendie et que celui-ci pourra être présent lors de portes ouvertes par exemple.

5. Entretien des abords et voiries

M. DOUNIAUX précise d'emblée que la Commune a hérité d'un « cadeau empoisonné » en 1989. Il est difficile pour une Commune comme Couvin qui est la deuxième en superficie de la Wallonie de tout entretenir. Il s'engage néanmoins à apporter, cette année encore, une amélioration au niveau du fauchage.

M. DUBUC va dans le même sens, en précisant que le Service des Travaux essayera de tout nettoyer correctement cette année. Mais il fait remarquer que certaines parcelles empiètent sur la voirie communale. Il ajoute également que la Ville dispose d'une seule machine pour le fauchage sur l'entité. Le tout en essayant de passer deux fois par an partout. A propos des filets d'eau, ils ne pourront être remplacés qu'au coup par coup car le budget communal ne permet pas de tout remplacer en une fois. Concernant les trous dans la voirie et notamment au niveau des voies de chemin de fer, ils sont rebouchés avec du tarmac à froid. La question est posée de savoir si le chemin de fer est toujours utile à cet endroit.

Me DIRIX, représentante de la SNCB, signale que ce problème est du ressort d'Infrabel et non du Holding dont elle fait partie. Elle fera néanmoins part du problème à Infrabel.

M. DE VISSCHER informe que Carmeuse est intéressé sur le long terme par cette voie de chemin de fer.

M. LECOMTE fait remarquer qu'il ne faut pas perdre de vue le contournement de Couvin.

Me BELLEFLAMME souligne qu'un droit de location est payé à la SNCB et qu'il serait intéressant de résoudre cette situation absurde.

Me DIRIX soumettra cette problématique à Infrabel.

M. DOUNIAUX insiste pour qu'à court terme, l'entretien du Zoning soit réalisé avant la Journée Découverte Entreprises du 5 octobre.

M. ANDRE suggère aux entreprises de faire un effort également au niveau de l'entretien. Un effort collectif est ainsi demandé.

M. DOUNIAUX si les voiries du Zoning peuvent faire l'objet de subsides de la part de la Région Wallonne.

M. ANDRE se renseigne à ce sujet.

M. DEMAREZ revient sur les entreprises qui débordent de leurs parcelles et préconisent de rappeler les articles du Code de Civilité.

M. RICHE déplore le fait que des entreprises sans siège social sur le Zoning viennent y entreposer.

M. DEMAREZ peut se renseigner à propos de ses dépôts si ils lui sont signalés.

6. Promotion et image du Zoning

M. DEWEZ introduit la question de mise en valeur du site au travers de diverses mesures qui pourraient être prises : noms de rue, panneau d'accueil, totem devant chaque entreprise, fléchage, ...

M. ANDRE signale que pour Mariembourg, il s'agit de panneaux de première génération. Il ajoute que le BEP est toujours à l'écoute des entreprises et de leurs propositions. La signalisation a ainsi été harmonisée à l'entrée du Zoning, même s'il est conscient que ce n'est pas la solution optimale. Le BEP réfléchit en tout cas à l'idée des totems et du plan d'accès.

Me BELLEFLAMME demande, dans l'attente de nouveautés, que les panneaux actuels soient replacés correctement en corrigeant les erreurs.

Me LAFORGE précise qu'une mise à jour est prévue tous les six mois. Il faut dès lors s'adresser au bureau d'études du BEP.

M. RICHE insiste sur l'importance de donner des noms de rues car l'expérience prouve que les chauffeurs se perdent avec seulement comme repère une numérotation aléatoire.

M. DOUNIAUX informe que la Ville est prête à aborder la question des dénominations des rues.

M. ANDRE encourage cette initiative, arguant du fait que ces dénominations ont déjà fait leur preuve ailleurs. Il rappelle de ne pas oublier d'y associer les services de la Poste. Enfin, il insiste sur la nécessité de garder une certaine homogénéité entre les différentes zones et régions. Il termine en précisant qu'il serait possible de revoir la partie actuelle du zoning dans le cadre de l'extension à venir. Il faudrait, dans cette optique, dresser un inventaire des problèmes.

7. Questions diverses

A. Gaz naturel

M. ANDRE précise qu'une enquête avait été réalisée à la demande du Ministre ANTOINE. A l'époque, seules quatre entreprises sur trente-cinq s'étaient montrées intéressées. Il est vrai que le coût d'installation peut être élevé pour les entreprises. Cette étude est restée sans suite à ce jour. Dans le cadre de l'extension, il ne faudra pas négliger l'opportunité d'installer directement le gaz naturel. A ce sujet, une étude de rentabilité est menée avec Ideg.

B. Très haut débit fibre optique

M. WAELENS précise que les gaines d'attente sont installées. Il ne reste qu'à installer la fibre. Il sera nécessaire de faire une étude pour la partie actuelle du Zoning. Son installation sera certainement très intéressante dans l'extension.

C. Capacité électrique du Zoning

M. ANDRE va se renseigner et prendre connaissance des disponibilités car beaucoup de discussions ont lieu actuellement autour des « basse tension / haute tension ». A nouveau, il faut prendre conscience pour les entreprises du coût du raccordement. Le BEP est néanmoins vigilant à ce que les raccordements soient faits à temps et à heure pour les entreprises même si ce n'est pas toujours simple.

D. Visibilité, fléchage

Le fléchage est en place mais **M. ANDRE** propose que la signalisation externe soit étudiée avec le MET. **M. STAQUET** informe de la signalisation pas très conventionnelle de certaines entreprises qui ne contribue pas nécessairement à la beauté du site.

E. Pourquoi taxe communale ordures ménagères alors que les entreprises payent déjà au BEP ?

M. DOUNIAUX précise que si certains sites ne sont pas accessibles au camion-poubelle, les entreprises produisent malgré tout des ordures ménagères. Il ajoute qu'une partie cette taxe est rétribuée à la Région wallonne pour financer les parcs à containers par exemple.

M. LAUDELOUT informe de ce que des entreprises du Zoning n'hésitent pas à brûler leurs déchets, dont des plastics, ou à les enfouir.

M. ANDRE propose de ce que le Service Environnement du BEP participe à une prochaine soirée d'information pour cette problématique des déchets.

F. Karting des Fagnes

Les représentants du Karting étant excusés, ce point est reporté à une prochaine réunion.

G. Quid du projet Zoning vert Sécobois ?

M. PLATBROOD et **M. GRAULOIS** prennent la parole en tant que représentant des Compagnons d'Eole. Le premier précise que ce projet a été élaboré en partenariat avec Electrabel. Le second précise qu'il s'agit de communautariser la production d'énergie au départ des énergies existantes. L'infrastructure déjà disponible est suffisante pour générer de l'électricité. Le problème vient de la mise en stand-by des deux unités de gazéification de bois qui ne devait durer plus de six mois. Une prolongation de l'étude a été demandée à la Région Wallonne. Vu que le délai arrive à terme désormais, une séance d'information aux entreprises du zoning sera organisée avec présentation des résultats. Il conclut en précisant que ce projet de zoning vert pourrait être intéressant en vue de l'extension envisagée.

M. ANDRE confirme que la SRIW ne laisse pas tomber le projet.

M. PLATBROOD signale qu'il manque sur le zoning des entreprises consommatrices de grosses chaleurs durant 360 jours.

H. Extension

M. ANDRE rend compte d'une réunion avec les autorités communales. Vu qu'un PCA dérogatoire sera nécessaire, sans oublier les équipements, il faut compter bien sûr cinq ans avant l'extension de l'autre côté de la N5, estimée à 30 ha.

I. Divers

- **M. LAUDELOUT** demande aux entreprises d'être plus respectueuses envers l'environnement, citant l'exemple d'une vidange d'un fût de 200 litres dans les égouts.
- Une berne centrale sera prochainement installée sur la N5 à hauteur de la sortie Carmeuse. Le MET a prévu la construction d'une voirie à usage agricole le long de la N5 jusqu'au zoning pour pallier cette fermeture.

PROCES-VERBAL
DE LA SOIREE BEP-GECO AU KARTING DES FAGNES
DU Mardi 14 octobre 2008

1. Présents à la réunion:

Membres du GECO: Madame Liliane BELLEFLAMME	Présidente
Monsieur Baudouin DEWEZ	Coordonnateur
Monsieur Michel CHASSELEIN	Administrateur-délégué
Monsieur Jean-Pierre VOS	Administrateur

Membres du BEP : Monsieur Daniel ANDRE
Monsieur Xavier DAIVE

Invités : Messieurs Christian DESMARET, Philippe DECERF et Fr. MAGUIN	Zone de Police des 3 Vallées
Monsieur Vincent LEONARD	Commandant des Pompiers de Couvin

Entreprises présentes :

C.R.C (Sylvain HOSTAUX)
RAMAEKERS (Frédéric RAMAEKERS)
COOL FLYER SPRL (alban MESSE)
CENTRIBEL RECYCLAGE (Christian BELLEFLAMME)
MAZY SPRL (Etienne MAZY)
BOURDON AUTOCARS (Gery BOURDON)
DRUART PNEUS (Dominique DRUART)
HI-THERM PRODUCTS (Jean-Pierre VOS)
CALLENS SPRL (Michael CALLENS)
ELECTRONIQUE SECURITE (Alain BEROUDIAUX)
RENO METAL (Pierre GUILLAUME)
KARTING DES FAGNES (Mr. DROSSART)
MEUISERIE RICHE (Laurent RICHE)
DEXIA BANQUE(Charles TEFNIN)
AIBV CONTRÔLE TECHNIQUE (Marc DANTINE)
CONVERGENT GROUP (Jean-Claude BIARD)
DENONVILLE SCANIA (Philippe GRAUX)
DI VIN SPRL (Mourao DAS DORES)

18h45 - KARTING DES FAGNES, Zoning industriel, 13 à Mariembourg.

2. Sujets traités à l'ordre du jour

ACCUEIL PAR MADAME LILIANE BELLEFLAMME ET BAUDOIN DEWEZ (GECO)

19h00 : Début de la réunion

Madame Liliane Belleflamme, présidente du GECO, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur grand nombre. Elle remercie également pour leur présence le Chef de zone de la police des 3 Vallées, **Monsieur Desmaret**, accompagné de deux collègues, ainsi que **Monsieur Vincent Léonard**, Commandant des pompiers de Couvin.

Enfin, la présidente rappelle que cette soirée est **une organisation commune avec le BEPN**, qui est également présent (Mrs Daive et André).

Madame Belleflamme cède alors la parole à Baudouin Dewez, coordonnateur du GECO, qui retrace succinctement l'historique des deux premières réunions organisées pour le zoning de Mariembourg, et qui présente rapidement le programme de la soirée, prévue en 2 parties : d'abord **une discussion sur le thème de la sécurité et de la prévention**, et ensuite un échange-débat sur **la mise en place d'un Club ou d'une Association d'entreprises**.

Baudouin Dewez rappelle également que le GECO a choisi comme « fil rouge » pour 2008 la valorisation des zonings de la zone. Ces zonings sont **Baileux** (une action a déjà été menée en avril), **Mariembourg, Momignies** (septembre et octobre) et **Chastrès**. Cette soirée s'inscrit donc à nouveau dans cette volonté du GECO d'impulser des dynamiques positives au sein des zonings.

A. DEBUT DES ECHANGES

Baudouin Dewez cède la parole à Monsieur Desmaret, Chef de zone de la Police des 3 Vallées. Celui-ci confirme le sentiment de tous, à savoir que **la présence de la police est régulière sur le zoning** via des rondes fréquentes. Ceci étant dit, l'installation de **systèmes de sécurité** (alarmes, caméras) par les entreprises du zoning peut s'avérer également complémentaire au travail policier. De même, le risque zéro n'existe pas, même si le zoning n'est pas considéré comme zone à risque en matière de criminalité.

Le Chef de zone rappelle également que la compétence de la police s'arrête en temps normal à la voie publique. Cela implique que **les entreprises doivent peut-être procéder à des aménagements sur leurs terrains privés pour une meilleure sécurité et pour ne pas « altérer » l'image ou l'esthétique du site**. Dans le cas contraire, Mr Lecerf signale qu'une loi particulière pourrait permettre à la Police d'intervenir dans certains cas pour rétablir l'équilibre.

Par ailleurs, Mr. Desmaret rappelle que ses services sont disponibles à la demande **pour des missions de surveillance en cas d'absence du propriétaire** (à l'étranger ou en vacances) ;

Enfin, le Commissaire informe l'assemblée qu'il peut, également à la demande, organiser des **conférences « Techno-sécurité » sur les trucs et astuces pour réduire les risques de vols ou d'effraction**.

Daniel André (BEP) par la suite évoque **le système de gardiennage** et se propose de faire une petite étude de faisabilité pour le zoning. Cependant cette hypothèse a déjà été envisagée et abandonnée dans le passé, essentiellement pour des raisons financières. Ce qui est d'ailleurs répété par plusieurs participants dont Mr Bérondiaux (« **coût trop élevé pour une réelle efficacité, concentration d'entreprises trop faible** », etc.)

La parole est alors donnée à Monsieur Vincent Léonard, Commandant des Pompiers de Couvin. Celui-ci se veut rassurant quant aux moyens dont il dispose, et quant à sa stratégie pour un site comme le zoning industriel.

Mr. Léonard peut à tout moment faire appel à ses collègues de Philippeville et de Chimay si le besoin se fait sentir. De plus, **il dispose le long de la N5 d'une large conduite d'eau (400mm) avec une pression de 8 bars**, largement suffisante en cas d'incendie ou de sinistre. Il semble donc que l'alimentation des bouches incendie à l'intérieur du zoning industriel soit suffisante ou pour le moins ne pose pas de problème majeur.

Ceci dit, certains participants souhaiteraient un tour du site avec le Commandant pour bien les identifier.

Par ailleurs, le Commandant met l'accent avant tout sur **les mesures de détection**, très importantes selon lui, et encourage les entreprises à le consulter et à agir dans cette direction, dans la prévention et la détection.

B. LE CLUB D'ENTREPRISE

Mr Dewez, ainsi que le Bep, rappellent que la création d'un Club d'entreprises doit venir des entreprises elles-mêmes. **Il faut donc que cela bouge aussi au niveau des entreprises.**

Selon le Geco, **le Club existe déjà comme état de fait** au vu des réunions déjà organisées. Ce Club doit rester souple, sans structure administrative lourde, sans passage en Asbl ou autre société. Deux ou trois réunions par an seraient déjà pas mal. Mais il faudrait qu'une ou deux personnes du zoning se proposent comme relais, comme personnes de référence ou de contact.

La question est posée à l'assemblée qui semble hésiter et nourrir quelques craintes quant à la surcharge de travail que cela impliquerait.

Sur ce point le Geco et le BEP rassurent immédiatement les participants.

Plusieurs entreprises souhaitent dans un premier temps approfondir les rencontres au sein du zoning (apprendre à mieux se connaître) avant de passer à des actions plus structurées et plus compliquées comme d'éventuelles mutualisations et groupements d'achats. Il est également évoqué la possibilité d'utiliser le site Internet du GECO comme plateforme ou forum, afin d'accueillir les informations, billets d'humeur ou petites annonces des entreprises.

Enfin, il est décidé pour une prochaine réunion, d'inviter un représentant d'un zoning où un Club actif existe déjà, afin de se faire une idée plus claire et plus précise.

EN RESUME : le Club existe déjà de fait, et comprend toutes les entreprises du zoning. Les réunions vont continuer dans le futur afin d'approfondir les contacts et d'envisager des actions ou réflexions communes. Le tout avec l'aide du BEP et du GECO.

20h15

Baudouin Dewez remercie le BEP, et les entreprises pour leur présence et leur participation active à la soirée. Il les invite à prolonger les débats autour d'un verre et d'une petite restauration.

22h00 : Clôture de la soirée

